



Conseil économique et social

Distr. limitée
1^{er} août 2023
Français
Original : anglais
Anglais, espagnol et français
seulement

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2023

5-8 septembre 2023

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de pays

Guinée équatoriale

Résumé

Le présent descriptif de programme de pays pour la Guinée équatoriale est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif de programme de pays inclut une proposition de budget indicatif global d'un montant de 4 545 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et de 7 300 000 dollars à prélever sur les autres ressources, sous réserve de la disponibilité des contributions à des fins spéciales, pour la période allant de 2024 à 2028.

* [E/ICEF/2023/24](#).

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



Fondements du programme

1. La Guinée équatoriale est divisée en deux régions : la région insulaire et la région continentale. En 2021, sa population s'élevait à 1 505 588 habitants¹. La croissance annuelle moyenne de la population est estimée à 3,1 % pour la période allant de 2020 à 2025². La région continentale concentre 72,2 % de la population, et la majeure partie de la population restante vit sur l'île de Bioko. Soixante-seize pour cent de la population vit en zone urbaine³ et deux tiers des habitants vivent dans des bidonvilles⁴. La population est jeune, 37 % des habitants ayant moins de 14 ans⁵. L'espérance de vie est de 60,6 ans⁶. Le taux de pauvreté était estimé à 76,8 % en 2006.⁷ Le pays entend diversifier son économie et aligne sa stratégie nationale de développement sur les objectifs de développement durable.

2. Après la découverte d'une grande réserve de pétrole dans les années 1990, l'économie du pays a connu un essor rapide. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant a atteint 14,222 dollars É.-U. en 2008, avant de baisser à 7,506 dollars É.-U. en 2021 en raison de la baisse de la production d'hydrocarbure, de la baisse des prix du pétrole après 2014 et de la croissance rapide de la population⁸. Le PIB devrait reculer au cours des cinq prochaines années⁹. La macroéconomie du pays est étroitement liée à la fluctuation des prix du pétrole et du gaz, ce qui provoque une instabilité et entrave la marge de manœuvre budgétaire avec des répercussions notables sur les secteurs sociaux.

3. Entre 2000 et 2015, le rang du pays dans le classement de l'indicateur du développement humain s'est amélioré et a atteint le niveau d'autres pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Depuis 2015, la Guinée équatoriale a reculé dans le classement, se rapprochant ainsi de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne¹⁰.

¹ Institut national de la statistique de Guinée équatoriale (Instituto Nacional de Estadística de Guinea Ecuatorial, INEGE), *Annual Statistical Compilation of Equatorial Guinea* (Compilation statistique annuelle pour la Guinée équatoriale). 2022, p. 62.

² Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), « Average Annual Rate of Population Change in Africa Between 2020 and 2025 by Country » (Taux annuel moyen d'évolution de la population en Afrique entre 2020 et 2025). Disponible à l'adresse suivante : www.unfpa.org/fr/data/world-population/GQ (page consultée le 15 décembre 2022).

³ INEGE, *Annual Statistical Compilation of Equatorial Guinea* (Compilation statistique annuelle pour la Guinée équatoriale). 2022.

⁴ Banque mondiale, « Population urbaine (% du total) – Guinée équatoriale ». Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=GQ> (page consultée le 20 décembre 2022).

⁵ UNFPA, « Average Annual Rate of Population Change in Africa Between 2020 and 2025 by Country » (Taux annuel moyen d'évolution de la population en Afrique entre 2020 et 2025). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/data/world-population/GQ> (page consultée le 24 janvier 2023).

⁶ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain 2021/2022*. New York, 2022.

⁷ République de Guinée équatoriale. Examen volontaire national 2022, Malabo, p. 53.

⁸ Banque mondiale, « PIB par habitant (\$ US constants de 2015) – Guinée équatoriale ». Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.KD?locations=GQ> (page consultée le 20 décembre 2022).

⁹ Fonds monétaire international (FMI), « Country Report No. 22/267, Republic of Equatorial Guinea, Staff Report for the 2022 Article IV Consultation » (Rapport de pays n° 22/267, République de Guinée équatoriale, rapport du personnel relatif aux consultations de 2022 au titre de l'article IV). Washington D.C., 2022.

¹⁰ UNDP, *Rapport de développement humain, 2021/2022*. New York, 2022.

4. Le gouvernement a approuvé le Code pénal et a adopté des lois sur l'adoption et le handicap ainsi qu'une politique en matière d'égalité des genres. Cependant, un code de la famille ainsi que des lois en matière de protection sociale, d'enregistrement des faits d'état civil, de droits de l'enfant et de violence liée au genre manquent toujours. Leur élaboration et leur mise en œuvre sont entravées par de longs processus bureaucratiques. Par ailleurs, des systèmes de gestion de l'information inefficaces limitent la planification et le suivi adéquat des politiques.

5. Entre 2016 et 2017, la part des dépenses publiques consacrées aux enfants a augmenté, passant de 24 % à 30 %¹¹. En 2022, des investissements sociaux ont été réalisés dans les secteurs de l'éducation (8 %), de la santé (7 %), et des affaires sociales et de l'égalité des genres (0,7 %)¹².

6. Entre 2000 et 2022, le taux de mortalité maternelle est passé de 454 à 212 décès pour 100 000 naissances vivantes¹³.

7. En 2021, le taux de mortalité néonatale a été estimé à 29 morts pour 1 000 naissances vivantes¹⁴. Seuls 21 % des nouveau-nés étaient allaités au cours de leur première heure de vie, et 7 % des femmes allaitantes pratiquaient l'allaitement maternel exclusif¹⁵. L'utilisation du lait maternisé était une pratique courante, y compris au sein des maternités. Ce problème devra être traité, entre autres, pour atteindre l'objectif de développement durable de 12 décès pour 1 000 naissances vivantes. En outre, en l'absence d'interventions complètes sur la nutrition des nourrissons et des jeunes enfants, il est probable que le taux de retard de croissance (qui était de 26 % en 2011) des enfants âgés de moins de 5 ans reste élevé. Bien que le taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans ait baissé au cours des vingt dernières années, il reste élevé avec quelque 77 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2021. Le paludisme, les infections respiratoires aiguës et les pratiques inadéquates d'alimentation des nourrissons en sont les principaux facteurs.

8. La Guinée équatoriale enregistre le plus fort taux de prévalence du VIH chez les adultes entre 15 et 49 ans (6,9 % en 2021) d'Afrique de l'Ouest et centrale¹⁶. Le VIH/sida était la principale cause de décès dans les hôpitaux publics entre 2019 et 2021. En 2021, la prévalence du VIH chez les enfants âgés de moins de 14 ans était estimée à 5 %, mais seuls 39 % d'entre eux recevaient un traitement antirétroviral. La prévalence du VIH chez les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans est 2,2 fois plus élevée que chez les jeunes hommes du même groupe d'âge. La prévalence du VIH est

¹¹ UNICEF, *Public Financing for Children in Equatorial Guinea* (Financement public en faveur des enfants en Guinée équatoriale). Malabo, 2018, p. 108.

¹² Ministère des finances, de l'économie et de la planification, *Budget*. Malabo, 2022, p. 268.

¹³ Organisation mondiale de la Santé (OMS), UNICEF, UNFPA et Banque mondiale, *Trends in Maternal Mortality: 2000 to 2020* (Tendances de la mortalité maternelle, de 2000 à 2020). Genève, 2023.

¹⁴ Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile, *Data generated on Infant Mortality Estimations* (Données recueillies pour l'estimation de la mortalité infantile). 2021. Bien que le taux de 2020 soit de 29 décès pour 1 000 naissances vivantes, en raison du manque de données actualisées, le modèle d'estimation se fonde sur une fourchette de 14 à 54 décès pour 1 000 naissances vivantes (d'après l'enquête démographique et de santé de 2011).

¹⁵ Ministère de la santé et du bien-être social, Ministère des finances, de l'économie et de la planification et ICF International, « Demographic and Health Survey » (Enquête sur la démographie et la santé). 2012.

¹⁶ Ministère de la santé et du bien-être social, *Integrated Plan for the Elimination of Tuberculosis, HIV, STIs and Viral Hepatitis* (Plan intégré pour l'éradication de la tuberculose, du VIH, des infections sexuellement transmissibles et de l'hépatite virale). 2022-2026. Aids-Info/Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), « Global data on HIV epidemiology and response » (Données mondiales sur l'épidémiologie du VIH et la lutte contre le VIH). 2021.

plus importante sur le continent que dans la région insulaire¹⁷. Une initiative de lutte contre le VIH, mise en œuvre par le Gouvernement et soutenue par l'UNICEF, contribue à améliorer le diagnostic précoce et le traitement du VIH chez les nourrissons¹⁸.

9. La couverture vaccinale des enfants a augmenté pour la plupart des vaccins. Elle s'élève ainsi à 60 % en 2021, sauf pour la deuxième dose du vaccin anatoxine diphtérique et tétanique, qui a reculé de 41 % en 2018 à 36 % en 2021. Malgré les progrès globaux, la couverture vaccinale n'a pas atteint le seuil recommandé de 80 %, et d'importantes disparités demeurent entre les districts¹⁹. La récente initiative de vaccination des enfants âgés de 12 à 23 mois vise l'enregistrement des naissances, la supplémentation en vitamine A, le déparasitage et le contrôle du poids²⁰.

10. L'éducation préscolaire et primaire est gratuite et obligatoire. Au cours de l'année scolaire 2018/2019, 80 % des enfants d'âge préscolaire vivaient dans des zones urbaines, et 20 % vivaient en zone rurale. Dans le cycle d'enseignement secondaire, seuls 3 % des élèves provenaient de zones rurales²¹. Le nombre d'établissements scolaires privés a augmenté régulièrement au fil des années dans les cycles d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, un phénomène susceptible de restreindre l'accès équitable à l'éducation²². 20,3 % des établissements scolaires d'enseignement secondaire sont publics et 79,7 % sont privés²³.

11. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire était de 62 % en 2015²⁴. La parité des sexes est respectée en ce qui concerne la scolarisation dans les cycles d'enseignement primaire et secondaire. Cependant, les élèves enceintes n'ont pas le droit de fréquenter l'école. Dans les établissements d'enseignement secondaire, 51 % des élèves n'ont pas accès à l'eau potable, et 7 % n'ont pas accès à des toilettes. La situation est pire dans les établissements d'enseignement primaire, où 74 % des

¹⁷ ONUSIDA, « HIV prevalence in Equatorial Guinea – The AIDS Data Repository - UNDAIDS Country Data Portal » (Prévalence du VIH en Guinée équatoriale – Répertoire de données sur le sida – Portail de données par pays d'ONUSIDA. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/equatorialguinea> (page consultée le 10 décembre 2022).

¹⁸ Ministère de la santé et du bien-être social, « Report of the pilot study on the implementation of early diagnosis of HIV and viral load in pregnant women » (Rapport sur l'étude pilote relative à la mise en œuvre du diagnostic précoce du VIH et de la charge virale chez les femmes enceintes). Non publié, 2022.

¹⁹ Ministère de la santé et du bien-être social, « Reports of the Expanded Vaccination Program 2018-2020, based on the Health Information System » (Rapports sur le programme de vaccination élargi de 2018-2020, d'après le système d'information sanitaire). Non publié.

²⁰ UNICEF, « Multi-country formative evaluation of UNICEF's contribution to progress towards key result for children number 1 (Vaccination) » (Évaluation formative multipays de la contribution de l'UNICEF à l'atteinte du premier résultat clé pour les enfants [vaccination]). Non publié, 2022.

²¹ Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des sports, « Statistical Yearbook of Infant and Preschool, Primary, Secondary and Professional Education and Technical Training, School Year 2018–2019 » (Annuaire statistique des nourrissons et des enfants d'âge préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, et de la formation technique, année scolaire 2018–2019). Malabo, 2019.

²² Ibid.

²³ Ibid.

²⁴ Banque mondiale, « Inscriptions à l'école, primaire (% brut) – Guinée équatoriale ». Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.PRM.ENRR?locations=GQ> (page consultée le 23 janvier 2023).

enfants n'ont pas accès à l'eau potable et 31,5 % à des toilettes²⁵. Seuls 9 % des établissements scolaires disposent d'installations de lavage des mains²⁶.

12. Au cours de l'année scolaire 2018/2019, les établissements d'enseignement primaire comptaient 23 élèves par enseignant et les établissements d'enseignement secondaire en comptaient 17 par enseignant. Ces moyennes masquent des chiffres deux à trois fois plus élevés dans de nombreux établissements situés en zone urbaine. Au cours de cette même année scolaire, 29 % des enseignants du primaire n'avaient pas terminé le cycle d'enseignement secondaire eux-mêmes, et seuls 27,5 % étaient titulaires d'un diplôme universitaire²⁷.

13. En 2021, l'UNICEF a financé une évaluation de l'apprentissage des enfants de 3^e et 6^e année qui a concerné 14 032 élèves des deux principaux districts, Bata et Malabo. 68 % des élèves de 3^e année ont obtenu la note minimale de 50 %. Dans le district de Bata, les établissements privés enregistraient des performances 13 % plus élevées que les établissements publics, tandis que cet écart n'était pas significatif dans le district de Malabo²⁸.

14. Pour faire face à la fermeture des établissements scolaires pendant la pandémie de COVID-19, l'UNICEF a soutenu le programme d'apprentissage à distance « Mon école à la maison », qui a concerné 135 849 élèves. Au cours du premier semestre de 2022, 94 % des 917 élèves interrogés ont indiqué avoir participé au programme, et 80 % pensaient qu'il était important pour soutenir leur apprentissage²⁹.

15. Seuls 54 % des naissances d'enfants âgés de moins de 5 ans ont été enregistrées³⁰. De ce fait, près de la moitié des enfants ne disposent pas d'une identité juridique. La remise de certificats de naissance varie en fonction des provinces ; ils sont délivrés dans 11 % des cas à Wele Nzas, mais dans 62 % des cas à Litoral³¹.

16. 30 % des femmes étaient mariées avant l'âge de 18 ans et 63 % des filles et des femmes de plus de 15 ans ont déclaré avoir été victimes de violence physique³². En 2012, le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a fait état de ses préoccupations concernant la mesure dans laquelle le harcèlement sexuel dans les écoles, les grossesses des adolescentes et les mariages d'enfants continuaient d'empêcher les adolescentes de finir le cycle secondaire³³.

²⁵ Ministère de l'éducation, « Statistical Yearbook of Infant and Preschool, Primary, Secondary and Professional Education and Technical Training, School Year 2018-2019 » (Annuaire statistique de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et professionnel et de la formation technique, année scolaire 2018-2019). Malabo, 2019.

²⁶ Ministère de l'éducation et UNICEF, « Study on water, sanitation, and hygiene conditions in schools in Equatorial Guinea » (Enquête sur l'eau, l'assainissement et les conditions d'hygiène dans les établissements scolaires de Guinée équatoriale). 2023 (données préliminaires).

²⁷ Ministère de l'éducation, « Statistical Yearbook of Infant and Preschool, Primary, Secondary and Professional Education and Technical Training, School Year 2018-2019 » (Annuaire statistique de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et professionnel et de la formation technique, année scolaire 2018-2019). Malabo, 2019.

²⁸ Ministère de l'éducation et UNICEF, « Learning Outcomes Assessment » (Évaluation des résultats d'apprentissage). 2021 (données préliminaires).

²⁹ Ministère de l'éducation et UNICEF, « Evaluation survey of the program "School at home" » (Évaluation du programme « Mon école à la maison »). 2022 (données préliminaires).

³⁰ Ministère de la santé et du bien-être social, ministère des finances, de l'économie et de la planification et ICF International, « Demographic and Health Survey » (Enquête sur la démographie et la santé). 2012.

³¹ Ibid.

³² Ibid.

³³ Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, observations finales du sixième rapport périodique de la Guinée équatoriale adoptées par le Comité lors de la 53^e session (du 1^{er} au 19 octobre 2012), CEDAW/C/GNQ/CO/6, Nations Unies.

17. Le système de protection de l'enfance du pays comporte d'importantes lacunes quant à ses cadres juridique et politique, qui ne sont pas complets ou conformes à la Convention relative aux droits de l'enfant. Il n'existe pas de politiques ou de protocoles visant à prévenir la violence, ni de mécanismes d'orientation. La violence contre les enfants est un sujet rarement traité par le gouvernement ou les autorités judiciaires, et les punitions corporelles sont vues comme une forme de discipline acceptable. La violence sexuelle à l'encontre des filles de tous les âges est très répandue : en effet, une adolescente sur trois a déclaré que sa grossesse était la conséquence de violences sexuelles³⁴.

18. Bien qu'un projet de loi sur la protection sociale ait été soumis à l'approbation du Parlement, le pays reste dépourvu de tout système de protection sociale non contributif. Les enfants les plus défavorisés se heurtent à des obstacles financiers qui limitent leur accès aux services sociaux et entravent l'exercice de leurs droits. En 2021, à la suite d'une urgence provoquée par une série d'explosions dans un dépôt de munitions dans le district de Bata, l'UNICEF a mis en œuvre des mesures de protection sociale réactive aux chocs pour aider les familles concernées avec des enfants. Ainsi, il a déployé à cette occasion la première intervention fondée sur l'aide en espèce du pays.

19. Malgré les différents engagements du gouvernement à lutter contre les changements climatiques, aucune mesure concrète n'a encore été adoptée. Le pays ne s'appuie sur aucune stratégie et aucun plan de réduction des risques de catastrophe.

20. Les enseignements tirés du programme de pays pour 2019-2023 incluent le maintien du développement du capital humain comme priorité stratégique. Il est impératif de mettre l'accent sur les enfants les plus défavorisés en mettant en œuvre des approches et des politiques intersectorielles ainsi qu'une stratégie de dépenses publiques efficaces pour lutter contre les inégalités. En outre, la lutte contre la pandémie de COVID-19 et d'autres urgences ont permis de mettre en œuvre des solutions innovantes et des mesures de protection sociale réactives aux chocs tout en soulignant l'importance de disposer de systèmes sociaux résilients. La production de données ventilées actualisées est cruciale pour suivre les progrès et éclairer les décisions relatives aux politiques et aux programmes qui ont une incidence sur la vie des enfants.

Priorités du programme et partenariats

21. Le programme de pays s'appuie sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la Guinée équatoriale pour 2024-2028, qui vise à réduire l'écart important entre le revenu national brut par habitant et l'indice de développement humain par l'intermédiaire d'investissements efficaces dans le secteur social. Le programme de pays contribuera aux quatre réalisations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable dans les domaines suivants : 1) L'accès à des services sociaux de qualité ; 2) la consolidation des systèmes et des politiques en vue de l'exercice des droits fondamentaux ; 3) l'accès à des prestations sociales équitables pour accroître les possibilités des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables ; 4) le développement durable, les changements climatiques et la résilience aux catastrophes.

22. Le programme de pays s'aligne par ailleurs sur le Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025, les objectifs de développement durable et la stratégie nationale de

³⁴ Valdez Duffau, M. E., *Protocol for the protection of children and adolescents victims of violence, abuse, trafficking and exploitation in Equatorial Guinea* (Protocole pour la protection des enfants et des adolescents victimes de violence, d'abus, de traite et d'exploitation en Guinée équatoriale). PRO-VATE, UNICEF, 2015.

développement durable de la Guinée équatoriale pour 2035, qui s'articule autour de quatre axes stratégiques : l'éradication de la pauvreté, l'inclusion sociale et la paix durable ; la productivité et l'industrialisation ; la stabilité environnementale et le développement territorial. Les deux premiers sont étroitement liés au mandat de l'UNICEF. Alors qu'au cours des 15 dernières années le Gouvernement a investi dans les infrastructures avec des résultats concrets, les investissements en faveur des secteurs sociaux accusent un retard considérable.

23. Deux réalisations ont été proposées pour le programme de pays à la suite d'un processus consultatif impliquant les partenaires gouvernementaux, le système des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG), des partenaires bilatéraux et des partenaires du secteur privé. La réalisation 1 est la suivante : « les enfants et les adolescents survivent, se développent et apprennent de manière à réaliser pleinement leur potentiel ». La réalisation 2 est la suivante : « les enfants et les adolescents ont accès à des systèmes de protection de l'enfance et de protection sociale équitables ».

24. Les stratégies qui conduiront au changement nécessaire pour atteindre les objectifs du descriptif de programme de pays comprennent :

- a) Le renforcement des systèmes et des capacités pour ne laisser personne de côté.
- b) Gestion des données, des recherches, des évaluations et des connaissances, et production de données probantes.
- c) Plaidoyer et communication.
- d) Participation des enfants et des adolescents.
- e) Élaboration de programmes en faveur de l'égalité des genres.
- f) Participation communautaire, changement social et comportemental.
- g) Transformation et innovation numériques.
- h) Partenariats et collaboration avec les acteurs publics et privés.

25. Le programme soutiendra les efforts déployés par le Gouvernement pour atteindre des résultats concrets concernant la prestation de services plus pertinents, opportuns, inclusifs (en particulier s'agissant des migrants et des enfants en situation de handicap et efficaces à destination des enfants, notamment dans les contextes d'urgence. Il s'agit notamment de renforcer l'accès à des soins de santé de qualité, à des services de nutrition, à des activités d'éveil et à des soins, ainsi qu'à l'enseignement primaire et secondaire. La participation et la mobilisation des adolescents seront renforcées. Le renforcement des capacités et des systèmes, le changement social et comportemental, le plaidoyer fondé sur des données probantes et les partenariats efficaces seront encouragés par les organismes des Nations Unies, les ONG, les organismes bilatéraux et multilatéraux ainsi que le secteur privé. Le programme améliorera l'information des communautés et des ménages afin d'accroître la demande de services de santé et d'enseignement de qualité. Il consolidera et étendra le programme de vaccination « Plus ». Il renforcera également l'affectation et l'efficacité des dépenses sociales afin de fournir des services de qualité et d'encourager une meilleure coordination interministérielle et intraministérielle, notamment en matière d'enregistrement des naissances dans les maternités et les établissements préscolaires.

26. Le programme atténuera l'exposition des enfants et des adolescents à la violence au sein de leur famille, de la communauté, des établissements scolaires et des services publics. Un système de protection sociale sera élaboré et mis à l'essai

dans les districts d'intervention, visant notamment l'enregistrement des naissances des nouveau-nés, des nourrissons et des enfants migrants. Le programme renforcera les connaissances en matière d'accès aux services de protection sociale à l'échelle des communautés et des ménages. Le personnel des services sociaux sera renforcé de manière complète et inclusive afin de prévenir et de combattre la violence à l'égard des femmes et des enfants et d'offrir un accès équitable aux ménages les plus vulnérables, notamment par l'intermédiaire de transferts en espèces. Cette vision se concrétisera grâce au renforcement des systèmes et des capacités, au pilotage de nouvelles interventions et au plaidoyer fondé sur les données probantes, notamment grâce à l'expérience d'autres pays.

27. Le programme est étroitement lié aux groupes d'objectifs du Plan stratégique de l'UNICEF relatifs à la santé, à la nutrition, à l'éducation, à la protection de l'enfance et à la protection sociale. Il s'intéressera à la demande, à l'offre et aux obstacles entravant la mise en place d'un environnement favorable afin d'obtenir des changements systémiques. La modélisation des interventions sera documentée, évaluée et utilisée comme preuve de concept pour orienter le passage à l'échelle des mesures. Les stratégies politiques incluront une aide technique à la promulgation des normes, des décrets et des lois, faciliteront la coopération Sud-Sud afin d'élaborer des systèmes de protection sociale et des interventions, et encourageront la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Les enfants et les adolescents survivent, se développent et apprennent de manière à réaliser pleinement leur potentiel

28. Cette composante du programme contribuera principalement aux réalisations 1, 2 et 4 de l'UNSDCF et s'aligne sur la stratégie nationale de développement durable ainsi que sur le plan national de développement sanitaire du pays. En collaboration avec les partenaires, l'UNICEF travaillera aux côtés du Ministère de la santé et du bien-être social pour renforcer les systèmes de santé des districts et les systèmes de santé communautaires, afin de fournir un ensemble de services de santé et de nutrition de qualité. L'UNICEF conjuguera également ses efforts avec ceux du Ministère de l'éducation, des sciences et de l'enseignement supérieur et professionnel afin de renforcer le système d'enseignement et d'instaurer un enseignement inclusif, équitable et de qualité à destination des adolescents, afin qu'ils apprennent et grandissent dans un environnement sain qui encourage leur participation.

29. Les défis de cette composante du programme sont : les taux élevés de mortalité maternelle, de mortalité néonatale, de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans, de retard de croissance et d'émaciation des enfants âgés de moins de 5 ans ; le taux élevé et croissant de prévalence du VIH ; les classes surchargées dans les établissements scolaires du primaire et du secondaire dans les zones urbaines ; les taux élevés de redoublement et d'abandon, notamment chez les filles en raison des grossesses précoces et du mariage d'enfants ; les possibilités d'éducation très limitées pour les enfants et les adolescents en situation de handicap ; les occasions limitées de renforcement des compétences pour les adolescents. Ces défis seront relevés grâce au renforcement du système et des capacités, au changement social et comportemental ainsi qu'au plaidoyer fondé sur des données probantes, en collaboration avec le système des Nations Unies et les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour soutenir le Ministère de la santé et du bien-être social, le Ministère de l'éducation, des sciences et de l'enseignement supérieur et professionnel, le Ministère de l'intérieur et des entreprises locales, le Ministère de la jeunesse et des sports, et le Ministère des affaires sociales et de l'égalité des genres. Les interventions comprendront des activités de plaidoyer en faveur de la décentralisation des secteurs de la santé et de l'éducation, une meilleure coordination entre les ministères et au sein des ministères, ainsi que la formation des responsables gouvernementaux pour renforcer la prestation

globale et inclusive de services. Cette composante appuiera le plan national de développement sanitaire (2019-2025), en coordination avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), par l'intermédiaire d'une approche des soins de santé primaire intégrée, de plateformes de vaccination comme points de départ pour renforcer l'accès des enfants à la santé, le diagnostic et le traitement du VIH, la nutrition et l'enregistrement intersectoriel des naissances, et encouragera la participation communautaire pour renforcer les systèmes de santé des districts.

30. Plus précisément, l'UNICEF soutiendra le Gouvernement de manière à porter la couverture vaccinale de la troisième dose du vaccin pentavalent à 90 % chez les enfants âgés de moins de 1 an, en se concentrant sur les districts présentant les taux de vaccination les plus bas.

31. En collaboration avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'Institut de santé Carlos III (Espagne), le programme accélérera la mise en œuvre des interventions afin de prévenir la transmission verticale du VIH et de contribuer à la qualité des soins des enfants atteints du VIH en renforçant la couverture du traitement antirétroviral pour la porter à 75 % chez les enfants et les adolescents et à 80 % chez les femmes enceintes.

32. Dans les districts d'intervention, les agents de santé seront appuyés dans la prestation de services de santé et de nutrition de qualité, y compris la promotion, la protection et le soutien de l'allaitement maternel ainsi que les soins aux jeunes enfants, en collaboration avec l'OMS et la société civile (l'Institut de santé Carlos III [Espagne] et la Fondation des religieux pour la santé. Des interventions de changement social et comportemental seront mises en œuvre pour promouvoir des régimes alimentaires diversifiés afin de réduire la prévalence du retard de croissance et d'encourager des pratiques parentales positives auprès des personnes qui s'occupent d'enfants et des communautés, et de renforcer la demande et l'utilisation de services de qualité.

33. Cette composante du programme aidera le gouvernement à traduire les engagements pris dans le cadre du Sommet sur la transformation de l'éducation de 2022 en mesures concrètes. Elle se concentrera sur l'éducation préscolaire afin de porter le taux brut de scolarisation à 58 % (contre 43 % en 2015) et de renforcer les résultats d'apprentissage au cours du cycle d'enseignement primaire. La prestation de formation et la fourniture d'outils contribueront à accroître le nombre d'enseignants qualifiés, tandis que la protection des données et la gestion des résultats d'apprentissage seront renforcées.

34. S'inspirant des enseignements tirés de la riposte à la pandémie de COVID-19, l'UNICEF soutiendra la mise en œuvre de solutions d'apprentissage numériques innovantes telles que le Passeport pour l'apprentissage, en collaboration avec le gestionnaire national des infrastructures de télécommunication (Gestor de Infraestructuras de Telecomunicaciones de Guinea Ecuatorial, GITGE) et renforcera les compétences numériques des parties prenantes de l'éducation et des élèves par l'intermédiaire de l'apprentissage mixte.

35. Cette composante du programme promouvra une stratégie nationale sur l'éducation inclusive prévoyant la formation des enseignants, l'élaboration de contenu et la modélisation d'établissements scolaires inclusifs dans les districts d'intervention. L'analyse du budget du secteur de l'éducation sera essentielle pour soutenir les investissements et les dépenses en faveur d'une éducation primaire et préscolaire équitable et inclusive.

36. Les établissements du cycle d'enseignement secondaire serviront de plateformes d'interventions multisectorielles en matière de santé, de nutrition, de prévention de la

violence et de durabilité environnementale, et l'UNICEF collaborera avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'UNFPA pour améliorer l'environnement d'apprentissage et les taux de maintien scolaire. L'UNICEF plaidera en faveur de l'adoption de cadres législatifs et politiques adaptés aux adolescents dans le système éducatif, encouragera l'adoption de programmes visant à répondre aux besoins des adolescents et du marché, en s'appuyant sur le développement des compétences de la vie courante et l'apprentissage des adolescents, tant dans les établissements scolaires qu'en dehors de ceux-ci, afin de renforcer leur participation, leurs moyens d'action et leur employabilité.

37. Des interventions de changement social et comportemental seront mises en œuvre pour lutter contre les normes sociales et les valeurs culturelles néfastes, ainsi que pour encourager la participation des adolescents par l'intermédiaire de U-Report, de clubs de jeunes, d'organisations communautaires et de conseils étudiants, où ils pourront contribuer à la recherche des solutions aux problèmes qui les concernent, notamment en matière d'employabilité, d'équité entre les genres et de changements climatiques.

Les enfants et les adolescents ont accès à des systèmes de protection de l'enfance et de protection sociale équitables

38. Cette composante du programme contribuera aux quatre réalisations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. L'UNICEF collaborera avec les Ministères de la justice, du culte et des établissements pénitentiaires, des affaires sociales et de l'égalité des genres, et de l'intérieur et des entreprises locales pour renforcer les systèmes à l'échelle nationale, des districts et des communautés, afin de fournir un accès à des services de protection intégrés visant à prévenir et à lutter contre la violence, notamment la violence liée au genre. L'UNICEF œuvrera également avec le Ministère des affaires sociales et de l'égalité des genres et le Ministère des finances et du budget ainsi qu'avec d'autres partenaires pour soutenir les familles d'adolescents et d'enfants les plus vulnérables.

39. Les principaux défis et les principales lacunes auxquels cette composante du programme devra remédier comprennent : la violence et les abus dont sont victimes les enfants, en particulier les filles, même dans l'environnement familial ; le mariage d'enfants et les grossesses précoces ; le taux de pauvreté élevé ; le faible taux d'enregistrement des naissances ; l'accès limité aux services sociaux par les enfants les plus défavorisés ; l'absence de système de protection sociale non contributif.

40. Pour relever ces défis, il convient de renforcer les capacités du Gouvernement afin d'instaurer des mesures de renforcement des services et systèmes complets de protection sociale et de l'enfance ou de les améliorer, grâce à une meilleure coordination entre les ministères concernés et au sein de ces derniers. Les activités de plaidoyer fondé sur des données probantes s'appuieront sur des études et des enquêtes, les systèmes de données seront renforcés et une coopération Sud-Sud sur les systèmes de protection sociale et les transferts en espèces sera entreprise.

41. Cette composante du programme vise, en coordination avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, à soutenir la mise en œuvre par le Gouvernement d'un système de protection sociale complet, équitable et axé sur les enfants qui atteint les familles les plus vulnérables et vise à accroître les investissements et les dépenses dans le secteur social. Cet objectif sera poursuivi par la production de données probantes, notamment de données d'analyse de la pauvreté chez les enfants, d'analyse budgétaire et fiscale du secteur social, et par la modélisation d'une intervention « cash plus » ciblant les ménages les plus vulnérables afin d'accroître l'enregistrement des naissances, la vaccination et la fréquentation scolaire et de prévenir la violence.

42. L'UNICEF encouragera la mise en œuvre de mécanismes de coordination multipartite afin d'appuyer la mise en œuvre du système de protection sociale, de soutenir le Ministère des affaires sociales et de l'égalité des genres dans ses initiatives de renforcement du registre social unifié existant, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail, et de renforcer la capacité du Parlement et des ministères sociaux à influencer sur l'élaboration de politiques et de budgets adaptés aux enfants.

43. En collaboration avec le Ministère des affaires sociales et de l'égalité des genres et le Ministère de la justice, du culte et des établissements pénitentiaires, l'Ombudsman et le Comité national des droits de l'enfant, l'UNICEF œuvrera en faveur du renforcement du système de protection de l'enfance en soutenant les interventions visant à protéger les enfants et les adolescents contre la violence, en particulier contre la violence sexuelle. Une approche à deux volets sera mise en œuvre, à savoir :

a) d'une part, le renforcement des capacités du personnel des services sociaux afin d'assurer une identification et une gestion des cas de qualité et en temps voulu, par l'intermédiaire de mesures visant à améliorer la coordination entre les Ministères de la santé, de l'éducation, du bien-être social et de la justice ;

b) d'autre part, le changement social et comportemental afin de lutter contre la normalisation de la violence à l'encontre des enfants et des adolescents, en prévenant cette dernière et en la dénonçant, ainsi qu'en encourageant l'adoption de normes et de comportements équitables entre les genres au sein des familles, des communautés et des établissements scolaires. Le travail portant sur le registre social unifié améliorera la disponibilité des données administratives en matière de protection de l'enfance. L'interopérabilité entre les systèmes sanitaire, judiciaire et de protection sociale améliorera l'enregistrement des naissances.

44. Davantage de problèmes structurels, comme la pauvreté et une trop grande dépendance à l'égard des revenus pétroliers seront traités dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, avec le soutien d'institutions financières internationales, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et du Programme des Nations Unies pour le développement. Avec le soutien du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, le bureau de pays contribuera à promouvoir et consolider le système de gestion des finances publiques en vue d'une meilleure planification, budgétisation et exécution du budget dans les secteurs sociaux, et de la mise en place d'un système de protection de l'enfance et de protection sociale adéquat.

Efficacité du programme

45. Cette composante du programme assurera une coordination synergique entre les deux composantes du programme. Le plaidoyer en faveur de lois, de politiques et de décrets plus sensibles à l'égalité des genres et adaptés aux enfants améliorera la prestation de services visant à satisfaire les besoins des filles, y compris les besoins spécifiques des adolescentes.

46. La gestion systématique des données et la production systématique de données probantes seront renforcées afin d'améliorer les produits et les services de connaissances et de consolider les relations externes, la communication, le plaidoyer, la mobilisation des ressources et les partenariats avec les institutions financières internationales, les partenaires bilatéraux, les entreprises privées, la société civile et le système des Nations Unies.

Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Les enfants et les adolescents survivent, se développent et apprennent de manière à réaliser pleinement leur potentiel.	240 000	5 315 000	5 555 000
Les enfants et les adolescents ont accès à des systèmes de protection de l'enfance et de protection sociale équitables	2 450 000	1 205 000	3 655 000
Efficacité du programme	1 855 000	780 000	2 635 000
Total	4 545 000	7 300 000	11 845 000

Administration du programme et gestion des risques

47. Le programme de pays sera mis en œuvre sous l'égide du Ministère des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la diaspora, en collaboration avec le Ministère de la planification et de la diversification économique et d'autres ministères sectoriels, des prestataires de services territoriaux et décentralisés, des organisations de la société civile et le secteur privé, dans le cadre de la contribution de l'UNICEF au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

48. Les principaux risques identifiés comprennent la réduction de la marge d'action budgétaire en raison de la baisse des prix et de la production de pétrole, exacerbée par les efforts déployés pour lutter contre les changements climatiques et limiter le recours aux énergies fossiles ; le retard persistant en matière de gouvernance et de réforme ; les contraintes d'accès aux informations sur le budget et de production de données et d'éléments de preuve ; l'absence de mobilisation des autres revenus prévus par l'UNICEF. Les stratégies d'atténuation requièrent une collaboration étroite avec les institutions financières internationales et le système des Nations Unies, un plaidoyer fondé sur les données probantes, ainsi qu'une collecte de fonds et une collaboration efficaces avec les partenaires.

49. L'UNICEF identifiera régulièrement et atténuera les risques existants et émergents qui menacent les enfants ou l'organisation, y compris l'apparition de risques naturels comme les tempêtes ou les inondations, et d'autres menaces potentielles qui pèsent sur la poursuite des activités, telles que les épidémies. L'UNICEF atténuera ces risques en intégrant la préparation aux situations d'urgence dans ses activités de programmation ordinaires et en veillant à ce que les interventions soient effectuées dans les meilleurs délais, tout en déployant tous les efforts possibles pour obtenir des fonds supplémentaires.

50. Des mesures seront appliquées pour assurer la protection contre les abus et l'exploitation sexuelle, afin de veiller à la sauvegarde de l'enfance, de renforcer la redevabilité envers les populations touchées et d'améliorer le respect de l'environnement au niveau de l'UNICEF.

51. Des mécanismes d'alerte rapide seront mis en place en vue d'anticiper toute situation critique susceptible de nécessiter des ajustements dans la mise en œuvre du programme. En interne, l'outil de gestion du risque institutionnel permettra de contrôler les risques associés à la politique harmonisée de transferts en espèces et à l'incidence des situations d'urgence sur le programme et sur le personnel.

52. L'UNICEF poursuivra le renforcement de l'efficacité et de l'efficacités de ses opérations, notamment à travers la mise en place d'une stratégie relative aux activités d'appui pour la collaboration avec les autres organismes des Nations unies, afin de bénéficier de mesures d'économie supplémentaires, en particulier de celles qui sont liées à l'augmentation potentielle des coûts des services publics et au coût élevé de la présence de l'UNICEF dans la région continentale.

53. Le présent descriptif de programme de pays résume les contributions de l'UNICEF aux résultats nationaux et constitue le principal mécanisme de reddition de comptes au Conseil d'administration concernant l'harmonisation des résultats et des ressources attribuées au programme au niveau du pays. Aux niveaux des pays, des régions et du siège, les responsabilités et la redevabilité du personnel d'encadrement sont définies par les politiques et les procédures ayant trait aux programmes et aux opérations de l'organisation.

Suivi et évaluation

54. L'UNICEF travaillera avec le Gouvernement et les partenaires afin que des données ventilées actualisées concernant les enfants soient disponibles, par l'intermédiaire d'enquêtes nationales et de systèmes nationaux de données renforcés, afin d'orienter les programmes et les décisions stratégiques relatifs aux enfants et de suivre les progrès des plans nationaux pertinents, en particulier la dimension sociale de l'Agenda 2035 et des objectifs alignés sur les objectifs de développement durable. L'UNICEF aidera également le Gouvernement à respecter ses obligations de reddition de comptes concernant les droits de l'enfant et les droits fondamentaux.

55. L'UNICEF, qui a efficacement soutenu l'élaboration du bilan commun de pays et du Plan-cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable, continuera de participer activement aux travaux de l'équipe de pays des Nations unies et de ses groupes de travail. En partenariat avec le coordonnateur résident des Nations Unies, l'UNICEF travaillera sur la gestion axée sur les résultats, le suivi et l'évaluation, de façon à orienter les programmes et garantir leur qualité et leur efficacité. Des efforts particuliers seront déployés pour suivre régulièrement les indicateurs programmatiques et financiers, afin de prendre des mesures correctives, si nécessaire. Les activités de collecte de fonds auprès des secteurs public et privé seront renforcées, et des examens réguliers offriront des moments de réflexion stratégiques propices à l'ajustement et à l'amélioration des programmes.

56. Le suivi et l'évaluation du programme de pays s'appuient sur le cadre de résultats et de ressources. Des plans de travail détaillés seront élaborés et les résultats du programme seront examinés avec les partenaires gouvernementaux et les autres parties prenantes. Le programme fera l'objet d'un examen annuel par l'intermédiaire d'examen conjoints avec le Gouvernement. Les évaluations présentées dans le plan d'évaluation chiffré, y compris l'évaluation de fin de cycle, permettront d'apprécier les progrès et de fournir des données probantes en vue de soutenir l'apprentissage, la gestion de la performance et la prise de décisions politiques.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Programme de coopération entre la Guinée équatoriale et l'UNICEF, 2024-2028

<p>Convention relative aux droits de l'enfant : Articles 2 à 4, 6 à 8, 12 à 15, 17 à 19, 23 et 24, 26 à 29, 34, 42 et 44</p> <p>Objectifs de développement durable : 1 à 5 et 10</p> <p>Priorités nationales : Agenda 2035, axes 1 et 2 : Éradication de la pauvreté, inclusion sociale et paix durable</p>
<p>Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir l'UNICEF :</p> <ol style="list-style-type: none"> D'ici à 2028, davantage de personnes, en particulier d'enfants, de femmes, d'adolescents et de jeunes, ont accès à des services sociaux de qualité de manière durable et équitable, afin de réaliser pleinement leur potentiel. D'ici à 2028, les citoyens, en particulier les groupes exclus, jouissent de leurs droits et contribuent à l'élaboration de politiques et à la performance des institutions publiques. D'ici à 2028, davantage de personnes, en particulier de jeunes, de femmes et de personnes issues de groupes socialement et économiquement vulnérables, bénéficient équitablement de meilleures possibilités dans une économie diversifiée, transformatrice, résiliente, inclusive, bleue et verte qui crée des emplois décents dans les secteurs de production. D'ici à 2028, le pays dispose d'environnements durables et sains qui protègent la biodiversité, qui sont résilients face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, et qui sont préservés de la déforestation.
<p>Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 : 1, 2, 3 et 5</p>

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
Résultats 1, 2, 4	Résultat 1 : D'ici à 2028, les enfants et les adolescents survivent, se développent et apprennent de manière à réaliser pleinement leur potentiel.	<p>Pourcentage de nourrissons survivants ayant reçu une première dose et trois doses du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC).</p> <p>NR : 70 % (2022) NC : 90 %</p>	Rapports annuels du Programme élargi de vaccination	1.1 Les centres de santé des districts d'intervention ont augmenté leur capacité à fournir un ensemble de services de santé et de nutrition de qualité, notamment, y compris pour les jeunes enfants. Les	Ministère de la santé et du bien-être social Ministère de l'éducation, des sciences et de l'enseignement supérieur et professionnel Ministère de la	240 000	5 315 000	5 555 000
		Pourcentage de	Enquêtes de					

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
		nourrissons (âgés de 0 à 5 mois) nourris exclusivement au sein NR : 7 % (2011) NC : 15 %	suivi et d'évaluation normalisés des phases des secours et de la transition (enquêtes SMART)	personnes qui s'occupent d'enfants et les communautés sont préparées à adopter des comportements et des pratiques positifs concernant la santé, la nutrition et le soin des enfants.	jeunesse et des sports Ministère de l'intérieur et des entreprises locales Ministère de l'information, de la presse et de la radio Organisation mondiale de la Santé (OMS) Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)			
		Pourcentage de femmes positives au VIH (en âge de procréer) ayant reçu un traitement antirétroviral pendant leur grossesse et pendant le travail et l'accouchement NR : 42 % NC : 80 %	Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida	1.2 Dans les districts d'intervention, le secteur de l'éducation a renforcé sa capacité à assurer un enseignement préscolaire et primaire efficace, inclusif et équitable.				
		Taux brut de scolarisation dans l'enseignement préscolaire NR : 45 % (2015) NC : 57 %	Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	1.3 Dans les districts d'intervention, les centres éducatifs fournissent aux adolescents une plateforme qui leur permet d'apprendre et de se développer dans un environnement sain et protecteur propice à leur participation et à leur mobilisation.				
		Pourcentage d'élèves en 3 ^e et 6 ^e année ayant atteint le niveau de compétences minimal en lecture et en mathématiques, par niveau NR : 3 ^e année : 78 % 6 ^e année : 64 % NC : 3 ^e année : 83 % 6 ^e année : 69 %	Rapport national sur l'évaluation des apprentissages du Ministère de l'éducation		UNESCO Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) Autorités locales, municipalités, chefs religieux			
		Nombre d'adolescents et de jeunes participant à des	Rapports du Ministère de		Organisations non			

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
		<p>initiatives d'engagement citoyen, ou les dirigeants, dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF</p> <p>NR : 0 NC : 1 000</p>	<p>l'éducation</p> <p>Rapports des partenaires</p>		<p>gouvernementales ; Foundation of the Religious for Health ; Institut de santé Carlos III (Espagne)</p>			
		<p>Existence d'un système renforcé pour la participation des adolescents</p> <p>NR : 0 NC : 2</p>	<p>Rapports du Ministère de la jeunesse</p> <p>Rapports du Ministère de l'éducation</p> <p>Rapports des partenaires</p>		<p>Gestionnaire national des infrastructures de télécommunication</p> <p>Fondation Identic</p> <p>Coopération bilatérale</p> <p>Secteur privé</p>			
Réalizations 1, 2, 3, 4	Réalisation 2 : D'ici à 2028, les enfants et les adolescents ont accès à des systèmes de protection de l'enfance et de protection sociale équitables.	<p>Dans les districts d'intervention, pourcentage de mères (ou de personnes s'occupant d'enfants) pensant que les châtements corporels sont nécessaires pour élever/éduquer les enfants.</p> <p>NR : données non disponibles NC : à définir</p>	Enquête démographique et de santé (EDS) de 2023 ou enquête dans les districts d'intervention	2.1 Les parties prenantes gouvernementales, les enfants, les adolescents et les femmes des districts d'intervention sont davantage sensibilisés et sont davantage en mesure de se prémunir contre la violence et de lutter contre celle-ci, en particulier contre les violences liées au genre et les violences sexuelles.	<p>Ministère des affaires sociales et de l'égalité des genres</p> <p>Ministère de la justice, du culte et des établissements pénitentiaires, Ministère de la santé et du bien-être social, Ministère de l'éducation et Ministère de l'information, de la presse et de la radio</p>	2 450 000	1 205 000	3 655 000

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
				2.2 Le gouvernement dispose de davantage de données probantes et de capacités pour élaborer et de mettre en œuvre des interventions fondées sur l'aide en espèces qui ciblent les ménages les plus vulnérables, en particulier les ménages avec des enfants dirigés par des femmes dans les districts d'intervention.	Ministère des finances et du budget Ministère de la planification et du développement économique Trésor Agence nationale pour la mise en place d'un bureau de l'Ombudsman en Guinée équatoriale Comité national sur les droits de l'enfant PNUD UNFPA Banque mondiale Fonds monétaire international (FMI) Banque africaine de développement Autorités			

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
					locales, municipalités Chefs religieux Société civile Coopération bilatérale Secteur privé			
		Dans les districts d'intervention, pourcentage de filles et de garçons âgés de 15 à 17 ans ayant subi des violences sexuelles et ayant sollicité l'aide d'un professionnel. NR : données non disponibles NC : à définir	EDS de 2023 ou enquête dans les districts d'intervention Rapports techniques du Ministère des affaires sociales					
		Pourcentage d'enfants âgés de moins de 1 an dont la naissance est enregistrée NR : 27 % (2021) NC : 71 %	Données administratives du Ministère de la justice					

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
		<p>Pourcentage du budget alloué à l'éducation, la santé et les affaires sociales</p> <p>NR : éducation (8 %), santé (7 %), affaires sociales et égalité des genres (0,7 %).</p> <p>Cibles : éducation (9 %), santé (8 %) et affaires sociales et genre (1 %)</p>	<p>Législation sur le budget annuel</p> <p>Rapports techniques</p>					
Réalizations 1, 2		<p>Degré de solidité du système de protection sociale</p> <p>NR : absent (aucun cadre politique ou juridique) NC : modéré (cadre juridique/politique en place, mais non axé sur les enfants et présentant des faiblesses en matière de prise en compte des enfants, de suivi et d'évaluation, et de cadre de financement)</p>	Rapports techniques	2.3 Les parties prenantes gouvernementales s'appuient sur des capacités renforcées et ont instauré des mécanismes de coordination pour mettre en œuvre une politique et des programmes de protection sociale réactifs aux chocs pour soutenir les familles avec des enfants les plus vulnérables.				
	Réalisation 3 : D'ici à 2028, le programme de pays est correctement conçu, coordonné et géré, et les partenariats sont renforcés afin d'obtenir des résultats concrets	<p>Nombre de domaines du tableau de bord affichant un score de performance élevé</p> <p>NR : 4/5 (2022) NC : 5/5</p> <p>Nombre d'initiatives dans le cadre desquelles la société civile a défendu la</p>	InSight	Vision/e-Tools	3.1 Le personnel et les partenaires disposent de conseils, d'outils et de ressources pour élaborer, gérer et assurer le suivi des programmes, réaliser des activités de plaidoyer et de	Ministère des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la diaspora	1 855 000	780 000
					Organismes des Nations Unies			

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
	pour les enfants	cause des enfants les plus vulnérables NR : 3 descriptifs de programme signés par an (2022) NC : 5 descriptifs de programme signés par an		communications efficaces, et nouer des partenariats en faveur des droits de l'enfant.	Banque mondiale Fonds monétaire international Organisations de la société civile Secteur privé			
		Nombre d'entreprises mobilisées par le bureau du pays NR : 1 NC : 3	Rapports internes					
Ressources totales^a						4 545 000	7 300 000	11 845 000

^a D'autres ressources (affectées aux opérations d'urgence) sont attendues.